

PANTIN, UNE VILLE QUI S'ENGAGE POUR LE "BIEN MANGER"

Bien manger, un privilège réservé à quelques-uns ? Absolument pas ! Pantin s'engage pour le bien manger et c'est une véritable réussite. La ville a mis en place de nombreux projets pour promouvoir une alimentation saine et durable. L'objectif est de faire de Pantin une ville qui s'engage pour le "bien manger".

© DR

Extrait du dossier "Bien manger, c'est pas compliqué", Pascal Gesret et Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°305, avril 2022.

Publié le 07 avril 2022

DÉFENDRE LE « BIEN MANGER »

Fin février, Écobul, qui propose des ateliers autour du « bien manger » dans les maisons de quartier, et Pépins production, qui a mis en culture une friche située avenue du Général-Leclerc, figuraient parmi les acteurs séquano-dyonisiens de l'agriculture urbaine et l'alimentation durable invités sur le stand que le département tenait au Salon de l'agriculture.

C'est qu'à Pantin, ils sont de plus en plus nombreux à défendre le « bien manger », une notion que Nadège Noisette, ingénieure accompagnatrice de projets alimentaires territoriaux chez Terralim, définit : « Bien manger, c'est non seulement se soucier de sa santé, mais c'est aussi être attaché à des modes de production respectueux de l'environnement et du travail des producteurs en leur garantissant un juste revenu. » Thomas Bréger, consultant pour ce même cabinet qui accompagne de nombreuses collectivités, complète : « C'est aussi se nourrir de la richesse gastronomique qui nous entoure, cuisiner et partager des repas. »

DANS LES ÉCOLES

Autant d'habitudes qui s'acquièrent dès le plus jeune âge. C'est pourquoi, dans les crèches municipales, des formations spécifiques sont régulièrement déployées en direction des professionnels. La ville consacre également le premier volet de ses États généraux de l'éducation à la qualité de l'alimentation des écoliers, tout en veillant constamment à leur assiette. Composés d'une large part de produits bio, locaux ou labellisés, les 5 000 repas servis quotidiennement dans les cantines sont ainsi conçus par des nutritionnistes. Diverses actions sont par ailleurs menées au sein des établissements scolaires et, depuis quelques semaines, à la friche René.e. Là, les élèves des écoles Aragon, Liberté et Quatremaire, ainsi que les enfants fréquentant les centres de loisirs Cochennec et du Petit Prince, cultivent des plantes potagères.

PRODUIRE RESPONSABLE ET LOCAL

Car tout commence avec la production. Et, à Pantin, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on privilégie les circuits courts ! Des ruches ont ainsi été installées par la ville, laquelle entretient par ailleurs des pieds de vigne produisant chaque année une centaine de bouteilles, dégustées lors du salon Pantin boit bio. Plusieurs jardins partagés ont par ailleurs essaimé sur le territoire et d'autres verront le jour à côté du Ciné 104, à proximité du passage Forceval et en lisière du parc Diderot. Dans les prochaines années, un ensemble immobilier consacré au bien manger expérimentera, à l'angle des rues Candale et Méhul, des circuits ultra-courts tandis que, non loin du canal, une parcelle sera mise en culture.

Pantin qui, avec Les Amis de la Confédération pavanne, organise depuis 2017 deux marchés pavans par <https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/pantin-une-ville-qui-s'engage-pour-le-bien-manger-4291>

an, agit ainsi pour conserver une longueur d'avance en matière d'alimentation locale et durable. C'est en effet dans la commune qu'a été créée, dès 2003, la première Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) d'Île-de-France, région qui en dénombre aujourd'hui près de 400, dont trois sont implantées localement.

À PORTÉE DE TOUS

À cela est venu s'ajouter, en 2011, Marché sur l'eau, une association qui compte plus de 700 adhérents. S'approvisionnant auprès de producteurs établis à moins de 100 kilomètres de Paris, elle achemine ses produits au moyen d'un bateau naviguant sur le canal de l'Ourcq, puis les vend rue Lakanal, quai de l'Aisne, au pied des Magasins généraux, bientôt à La Butinerie et... à la maison de quartier des Courtillières. C'est d'ailleurs là, mais aussi à La Manufacture, qu'elle a proposé, à un tarif compétitif, des paniers maraîchers durant le premier confinement. Des centaines de Pantinois rarement destinataires de ce mode de distribution ont ainsi pu se familiariser avec ce système. Une satisfaction pour l'association qui milite pour que l'alimentation de qualité ne soit pas réservée à une élite. C'est pourquoi, elle redistribue ses invendus aux Relais solidaires ou au café Pas si loin, lesquels peuvent préparer des repas savoureux à moindre coût.

NAISSANCE D'UN ÉCOSYSTÈME

Avec Écobul et les Relais solidaires, Marché sur l'eau est aussi l'un des membres fondateurs de La Butinerie. Inaugurée le 7 avril, cette maison des alternatives alimentaires, établie avenue Jean-Lolive, comprend un magasin Biocoop, un café-bibliothèque, une cuisine participative, une cantine et un petit jardin dans lesquels seront organisés des ateliers. Le début d'une belle histoire et, surtout, l'occasion de fédérer un véritable écosystème pantinois au service d'une alimentation saine, responsable et accessible à tous.



> Pour s'abonner (paniers ou vente au détail) à Marché sur l'eau, rendez-vous sur leur site internet.

Tarif : petit panier : 11,50 euros ; panier moyen : 15,50 euros et grand panier : 20 euros.

> Les Pantinois souhaitant héberger gracieusement un vigneron durant la nuit du 4 au 5 juin, à l'occasion du salon Pantin boit bio, peuvent se manifester auprès du pôle Commerce par téléphone au 01 49 15 40 86 ou par mail à commerce@ville-pantin.fr.



Retrouvez l'intégralité des articles du dossier "Bien manger, c'est pas compliqué", Pascale Decressac, Guillaume Gesret et Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°305, avril 2022 :

- > "La butinerie : un tiers-lieu dédié au "bien manger""
- > "Le "bien manger" éco-reponsable avec le circuit court"
- > "Quand "bien manger" rime avec solidarité"

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT
LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.